

LE JOURNAL DU COLLECTIF

LA DEPECHE GUILERIENNE

Numéro spécial

Les cahiers citoyens

Comment peut-on faire participer les habitants alors que beaucoup d'entre eux n'ont plus confiance dans l'action collective ? Comment peut-on faire participer les jeunes, les actifs et les retraités à un même projet ? Comment connaître les préoccupations, les suggestions, les idées des habitants ? Comment connaître leur ressenti vis-à-vis de la commune ?

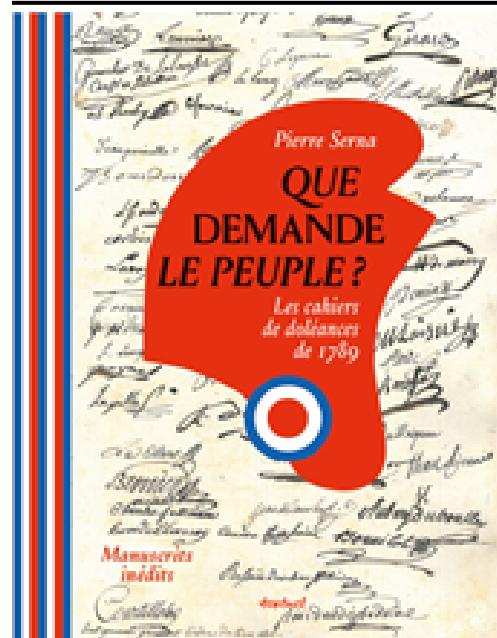
Nous avons l'ambition en vous proposant les cahiers citoyens de répondre à toutes ces questions.

Des cahiers que tout le monde pourra remplir s'il le souhaite. Des cahiers qui circuleront librement puisque chaque contributeur décidera à qui il le transmettra. L'opération durera du 24 mars au 26 avril.

Les contributions seront anonymisées, numérisées, analysées et présentées lors d'une réunion publique le jeudi 15 mai à 20h salle Gauguin sous la mairie.

Ces cahiers sont un espace pour votre expression. L'initiative ne réussira que grâce à vous.

RETOUR VERS LE FUTUR



A lire Wikipédia, les cahiers de doléances datent du XIII^e siècle, les plus notoires restant ceux de 1789 ou de l'après-guerre en 1945. Plus proche de nous, en 2018, les cahiers de doléances ressurgissent avec le mouvement des gilets jaunes. L'association des maires ruraux lance l'opération "mairie ouverte" pour faire remonter les revendications et les idées de ce mouvement. Plus de 200 000 contributions dans 19 899 cahiers et quelques deux millions de contributions en ligne. Malgré l'engagement du président de la république, aucune restitution n'a pour l'instant eu lieu, aucun bilan de toutes ces contributions alors qu'elles ont été numérisées. L'année dernière une pétition demandait "leur libération".

Le 11 mars, les députés ont voté leur publicisation (lire p. 2). Et les chercheurs qui s'y sont penchés, sont unanimes : c'est un matériau précieux qui mériterait d'être mieux exploité pour éclairer le débat public.

MODE D'EMPLOI

1-RÉCUPÉRER UN CAHIER

Demander le par mail : epguilers@gmail.com. On vous le remettra à domicile. Vous nous retrouverez aussi sous la halle Baucina les jours de marché. Après 2 ou 3 jours en votre possession vous le confiez à quelqu'un d'autre.

S'il vous est confié par une connaissance, vous prévenez le responsable du cahier par SMS (numéro renseigné en couverture) : "Je suis en possession du cahier N°X" et vous précisez votre prénom. A votre tour de le transmettre.

Les cahiers circulent ainsi sans influence de notre part. Un seul objectif : récolter le maximum de contributions.



2-RESTITUER UN CAHIER

Toute les bonnes choses ont une fin. Lundi 24 mars début de l'opération, restitution des cahiers le samedi 26 avril entre 10h et 12 h à l'étage du gymnase Kerdrel, entrée côté parking. Nous pouvons aussi le récupérer chez vous ou au marché le jeudi 24 avril.

3-PRÉSENTATION DU CONTENU

A notre tour de travailler ! Une fois anonymisé, numérisé et analysé, le fruit de ce travail vous sera présenté lors d'une réunion publique le jeudi 15 mai à 20h salle Gauguin, sous la mairie.

4-ET APRÈS ?

Toutes ces contributions seront le point de départ d'une grande réflexion : poser ensemble les bonnes questions pour **coconstruire des réponses adaptées à notre territoire et des solutions pour l'avenir des guilérien.ne.s.**

UNANIMITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'unanimité à l'assemblée nationale n'est pas courante. C'est ce qui s'est passé le mardi 11 mars lors du vote de la résolution demandant la publicisation des doléances du grand débat national. Le ministre des Relations avec le Parlement annonçait que "*le Premier ministre et la ministre de la Culture signeront dans les prochains jours un arrêté*" permettant "*un accès libre et inédit aux cahiers de doléances numérisés*".

Emmanuel Macron promettait une fois le grand débat achevé de mettre toutes les contributions sur une "plateforme consultable par tout le monde" et "en transparence totale". La faute au Code du patrimoine qui impose des délais de cinquante ans pour les archives publiques comportant des informations privées...

A l'époque du grand débat, Pierre Ogor déclarait en conseil municipal le 7 février 2019 : "*Je ne suis pas dans le grand débat, je suis dans l'action pour préparer le Guilers de demain sereinement avec efficacité, lucidité et sans tenir des propos malhonnêtes ou qui pourraient porter à confusion*". L'association Idéo Guilers avait organisé les réunions publiques liées au grand débat, donnant la parole aux guilérien.ne.s



**Flasher pour
retrouver toutes
les éditions de la
Dépêche Guiliéenne**